

Conduire sous l'effet du cannabis multiplie par 1,8 le risque d'être responsable d'un accident mortel de la route.

Les effets sur la conduite

Une perception déformée entraîne une :

- Champ de vision rétréci
- Instabilité de l'image
- Mauvaise appréciation des distances et des vitesses
- Difficulté de reconnaissance des objets
- Troubles du comportement (surexcitation, agressivité...)
- Hallucinations.

Des décisions incohérentes :

- euphorie
- analyse erronée des situations
- décision inadaptée
- prise de risques

Ce que je dois savoir

Une consommation, même modérée ou occasionnelle, va avoir des répercussions dangereuses sur la conduite.

Sous l'effet des drogues, le conducteur n'a pas conscience de la diminution de ses capacités. Comme pour l'alcool, la drogue met du temps à être éliminée par l'organisme.

Les mélanges de drogues avec alcool et/ou médicaments augmentent les effets indésirables et les risques encourus en prenant le volant.

Conseils et prévention

Ne pas détenir, ni consommer de stupéfiants

Attention, aux nouvelles drogues de synthèse très toxiques qui apparaissent sur le marché

N'hésitez pas à consulter votre médecin ou un centre spécialisé, si nécessaire.

Sanctions

Consommer des stupéfiants est un délit !

Des tests salivaires suivis d'une prise de sang sont de nouveaux moyens de contrôle

Peines principales :

- Amende pénale de 4 500 euros
- 2 ans de prison et retrait de 6 points

Peines complémentaires :

- Suspension ou annulation du permis jusqu'à 3 ans
- Stage de sensibilisation...

Pour tout renseignement complémentaire consultez le site :

<http://www.drogues.gouv.fr>



www.drogues.gouv.fr